

## Parc éolien de Taza : L'ONEE informe les populations locales

Le parc éolien de Taza de 150 MW constitue la 1ère tranche du programme éolien marocain. Pour rappel, suite à un appel d'offres international, l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) a sélectionné le consortium "EDF Energies Nouvelles" (France) et "Mitsui" (Japon) pour la réalisation et l'exploitation de ce parc. Ce projet a fait l'objet d'une étude d'impact environnemental et social réalisée selon les standards internationaux. Cette étude, qui a été soumise à l'approbation de la population locale et a été examinée et validée par le Comité National des Etudes d'Impact, a montré la viabilité environnementale du projet. L'ONEE et la Société de Projet se sont engagés à mettre en œuvre le Plan de Gestion Environnemental et Social issu de cette étude. Dans ce cadre, et dans un but d'information et d'échange avec la population locale ainsi qu'avec les différentes parties concernées par le projet, l'ONEE et le consortium précité organisent localement 3 réunions publiques d'information, ouvertes à la population des 3 communes rurales concernées à savoir, Oulad Chrif, Meknassa Al Gharbia et Bab marzouka et ce, respectivement les 6, 9 et 10 avril 2013. Ces rencontres auront pour objectif d'informer la population et les parties prenantes, notamment, sur la nature du projet, son calendrier de réalisation et les résultats de l'Etude d'impact Environnemental et Social y afférente.